

LA VIE ECONOMIQUE

- [Municipales 2014 : le PS défait par l'UMP et le FN](#)
- [Chômage : 31 500 demandeurs d'emploi de plus en février, un nouveau record](#)
- [Les principales réactions aux mauvais chiffres du chômage](#)
- [L'emploi intérimaire en forte chute en février](#)
- [La France est dans une situation "conjoncturelle favorable" \(Insee\)](#)
- [Nouveau dérapage du déficit public et de la dette en France](#)
- [Surendettement : le nombre de dossiers augmente toujours](#)
- [L'accord sur l'assurance-chômage met le feu aux poudres chez les cadres](#)
- [La CGPME veut bien du pacte de responsabilité, mais pas du compte pénibilité](#)
- [Les profits de la Banque de France réduits par la sortie de crise](#)
- [Le crédit à la consommation redémarre légèrement](#)
- [Accidents du travail : les femmes plus concernées que les hommes](#)
- [La Loi "Florange" en partie censurée par le Conseil Constitutionnel](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Travail au noir : un coût de 40 mds€ en 2013](#)
- [Complémentaire Santé : pourquoi vos cotisations flambent](#)

FISCALITE

- [Les pistes pour réformer la fiscalité des entreprises](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Airbus, PSA et GDF, principaux bénéficiaires de la visite chinoise](#)
- [Le gros appétit de l'enseigne britannique "Prêt à Manger" en France](#)
- [La Libye réclame 1,5 milliard de dollars à Société Générale pour corruption](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Ile-de-France : le logement, une ruine](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Jean-Vincent Placé \(EELV\) dit "stop au pacte de responsabilité"](#)

LIVRES/PUBLICATIONS DIVERSES

- ["L'amazone et la cuisinière. Anthropologie de la division sexuelle du travail", par Alain Testart](#)

DERNIERE NOUVELLE

- [La passation des pouvoirs Ayrault-Valls prévue à 15 heures, le 01/04/14](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Municipales 2014 : le PS défait par l'UMP et le FN

- **Le Monde** : « Une débâcle pour le PS (qui perd 155 villes de plus de 9 000 habitants), un triomphe pour la droite » (qui lui en prend une centaine), une dizaine de mairies pour le FN, une abstention record (38,5 %). Les scores au niveau national : la gauche : 40,57 %, la droite : 45,91 %, l'extrême droite : 6,62 %.

http://www.lemonde.fr/municipales/article/2014/03/31/le-ps-defait-par-la-vague-bleue-de-l-ump-et-la-poussee-du-fn_4392490_1828682.html

(Source : www.lemonde.fr du 31/03/2014)

● Chômage : 31 500 demandeurs d'emploi de plus en février, un nouveau record

Le 26/03/14, sont tombés les chiffres du chômage pour le mois de février. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté fortement, de 31 500, pour atteindre le chiffre de 3 347 700 en France métropolitaine, soit une augmentation de 0,9 % par rapport au mois de janvier. Le nombre de demandeurs d'emploi des catégories B (moins de 72 heures d'activité) et C (activité réduite de plus de 72 heures) baisse (B : - 0,7 % ; C : - 2 %). Si l'on réunit les trois catégories (A, B, C), le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est donc de 4 937 800 en France métropolitaine fin février 2014, et de 5 236 300 si l'on y ajoute les DOM), soit une hausse de 0,2 %. Sur un an, le chômage a augmenté de 4,8 %. **M. Sapin**, ministre du Travail : « Même si on a réussi à ralentir les choses [sur le chômage,] on ne l'a pas inversé, chacun le sait. [...] C'est normal que les Français soient dans une forme de colère. [Il faut entendre ce] mécontentement vis-à-vis de la situation économique et sociale qui n'est pas aujourd'hui à la hauteur de ce que les uns et les autres peuvent espérer ».

<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140326.OBS1331/chomage-31-500-demandeurs-d-emploi-de-plus-en-fevrier.html>

- **Les chiffres de la Dares (20 pages)** :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-AMDD85.pdf>

(Sources : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 26/03/2014, <http://travail-emploi.gouv.fr> du 26/03/2014)

● Les principales réactions aux mauvais chiffres du chômage

A GAUCHE

- **Thierry Mandon**, porte-parole du groupe **Parti socialiste** à l'Assemblée, sur BFMTV : « C'est des mauvais chiffres et ça montre qu'il faut faire plus, plus vite, plus fort. Il faut faire plus d'aides aux entreprises, plus d'exigences en contrepartie pour l'emploi, c'est un peu l'idée du pacte (de responsabilité). [...] C'est le moment du pacte, la France doit souder toutes ses forces, sortir de cet hydre qu'est le chômage ».

- **Jean-Luc Mélenchon**, coprésident du **Parti de gauche**, sur France 2 : « Le gouvernement est absolument responsable, car ça ne peut pas marcher de réduire, comme ils sont en train de faire, l'activité économique du pays, parce que ça provoque du chômage. La politique d'austérité est directement coupable de cette situation. Il y a la responsabilité du gouvernement français et puis la super responsabilité du gouvernement allemand. C'est lui qui, en Europe, a commencé à serrer les boulons. Cependant Berlin vient de décider de créer un Smic dans tout le pays, eux ont compris que s'ils veulent faire reculer le chômage, il faut qu'ils augmentent la consommation populaire ».

[Retour au sommaire](#)

L'OPPOSITION

- **Éric Woerth**, député **UMP**, ancien ministre du Travail, sur BFMTV : « C'est une crise française, de l'inefficacité française et on le voit aujourd'hui. Les chiffres sont catastrophiques. [...] Il faut faire autrement, il faut changer de politique, il faut réduire réellement les déficits, faire les économies qu'il faut faire, ne pas rater des rendez-vous sans arrêt : le rendez-vous des retraites a été raté, le rendez-vous de l'assurance chômage a été raté, même le rendez-vous du pacte de responsabilité... ».

- **Robert Rochefort**, vice-président du **MoDem** : « La colère exprimée par les électeurs dimanche dernier est bien d'abord la conséquence de ce chômage qui ne diminue pas. Et les citoyens ne supportent plus ces bricolages d'argumentation mensongers pour cacher une

réalité qui génère de plus en plus de drames sociaux et de basculements dans la pauvreté. Le pacte de responsabilité, doit évidemment faire parti de l'arsenal des mesures mises en œuvre très rapidement mais il ne génèrera pas d'effets immédiats et il ne sera pas suffisant ».

LES PARTENAIRES SOCIAUX

- **Le Medef** : « La dégradation continue de la situation de l'emploi dans notre pays doit être un électrochoc pour tous les acteurs. Il nous faut agir vite et fort. [Pour avoir] une dynamique de création d'emplois, [il faut] une amélioration des marges des entreprises, donc une baisse massive du coût du travail et de la fiscalité. [...] Le Pacte de responsabilité proposé par le gouvernement voilà quelques semaines semble répondre à cette nécessité ».

- **La CGT** : « La promesse du 'Pacte de responsabilité' n'incite pas les patrons à créer de l'emploi, au contraire ils en détruisent. [...] Comme les mois précédents, le chômage de longue durée augmente. [...] La nouvelle convention d'assurance chômage ne tient pas compte de cette réalité ». La centrale syndicale appelle le gouvernement à ne pas agréer cet accord ratifié le 22/03/14 par trois syndicats (CFDT, FO, CFTC).

- **Jean-Claude Mailly**, secrétaire général de **Force ouvrière** : « Plus que jamais, un changement de politique s'impose pour soutenir une croissance forte et créatrice d'emplois qui passe notamment, par la relance du pouvoir d'achat, le développement des services publics, de véritables investissements industriels et donc la fin des politiques d'austérité ». En plus d'une aggravation pour les travailleurs de 50 ans et les chômeurs de longue et très longue durée, FO pointe du doigt « une hausse très importante et inquiétante des inscriptions suite à un licenciement économique (+ 7 % sur un mois) alors que la loi dite de sécurisation de l'emploi était censée éviter les licenciements économiques avec la création des accords de compétitivité emploi ».

- **Laurent Berger**, secrétaire général de la **CFDT** : « Je ne crois pas aux solutions uniques en matière d'emploi, mais sur une mobilisation massive avec un arsenal de mesures. Le gouvernement peut agir à court terme avec les contrats aidés : il pourrait y en avoir quelques dizaines de milliers en plus. [Le patronat a] des efforts à faire pour développer et négocier le contrat de génération. [...] Pour le plus long terme, il y a le pacte de responsabilité qui devrait permettre d'accélérer les créations d'emploi, s'il allie montée en qualité de notre économie, notamment via la transition écologique, et création d'emplois ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140327.CHA2122/les-principales-reactions-aux-mauvais-chiffres-du-chomage.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140327_NLCHAUCTU10H-_-les-principales-reactions-aux-mauvais-chiffres-du-chomage#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140327](http://www.challenges.fr/economie/20140327.CHA2122/les-principales-reactions-aux-mauvais-chiffres-du-chomage.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140327_NLCHAUCTU10H-_-les-principales-reactions-aux-mauvais-chiffres-du-chomage#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140327)

(Sources : www.challenges.fr du 27/03/2014)

● L'emploi intérimaire en forte chute en février

Prism'emploi (organisation patronale fédérant les entreprises de travail temporaire) a publié son baromètre. L'étude a été réalisée auprès d'un panel d'entreprises représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire. **Les résultats** : l'emploi intérimaire a reculé de 2,4 % en février. **Par secteur** : le BTP (bâtiment et travaux publics : - 9,1 %), les services (- 4,2 %), les transports (- 1,1 %), l'industrie (- 0,5 %), le commerce (- 0,1 %). Ce recul concerne toutes les qualifications : employés (- 4,3 %), ouvriers non qualifiés (- 3,3 %), cadres et professions intermédiaires (- 2 %), ouvriers qualifiés (- 0,8 %). Au total, on compte environ 500 000 travailleurs intérimaires en France.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140327trib000822213/l-emploi-interimaire-en-forte-chute-en-fevrier.html>

(Source : www.latribune.fr du 27/03/2014, Jean-Christophe Chanut)

[Retour au sommaire](#)

● La France est dans une situation "conjoncturelle favorable" (Insee)

Le 25/03/14, l'**Insee** a annoncé que le climat des affaires était resté stable en mars « par rapport au mois de février à 100, c'est à dire à son niveau moyen depuis 1976. Il est fixé à ce niveau depuis quatre mois ». Le tout avec un indicateur de retournement en très légère hausse, se situant « désormais dans la zone indiquant une conjoncture favorable ». Les carnets de commande pour l'étranger « ont enregistré un net redressement (- 13 en mars, contre - 21 en février) ». Les carnets de commande globaux, eux, restent stables. Participent

de ce léger mieux : le bâtiment (+ 1 point), les services (+ 1 point), le commerce de détail et de gros (+ 2 points). Le pessimisme des industriels, lui, est toujours là, et plonge (- 11 en mars, contre - 6 en février).

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140325trib000821827/la-france-est-dans-une-situation-conjoncturelle-favorable-insee.html>

(Source : www.latribune.fr du 25/03/2014)

● Nouveau dérapage du déficit public et de la dette en France

Le 31/03/14, l'Insee a publié les résultats des comptes nationaux des administrations publiques. Il en ressort que le **déficit public** de la France s'est élevé à 4,3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2013. L'objectif du gouvernement était de 4,1 %. **La dette publique** est à 1 925,3 milliards d'euros fin 2013, soit l'équivalent de 93,5 % du PIB. L'objectif du gouvernement était de 93,4 %. **D'autres chiffres** livrés par l'Insee. **La croissance** : 0,3 % en 2013. **Les chiffres pour le quatrième trimestre 2013** : le pouvoir d'achat des ménages : - 0,2 %, mais sur l'ensemble de l'année 2013, il est en légère hausse : + 0,3 %. Les dépenses de consommation des ménages : + 0,4 %, contre une estimation au départ de + 0,5 %. L'investissement global des entreprises : + 0,9 %. Le taux de marge des entreprises : + 0,1 point sur le 4^{ème} trimestre, mais sur l'ensemble de l'année, il est en légère baisse : - 0,2 point, à 28,1 %, en moyenne. Les exportations : + 1,3 % (contre une estimation de départ de 1,2 %). Les importations : + 0,7 % (contre une estimation de départ de 0,5 %).

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/03/31/les-mauvais-chiffres-de-la-dette-et-du-deficit-public-en-france_4392605_3234.html

- Les chiffres de l'Insee :

<http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=37&date=20140331>

(Sources : www.lemonde.fr du 31/03/2014, www.insee.fr)

● Surendettement : le nombre de dossiers augmente toujours

Le 25/03/14, la Banque de France (BdF) a publié le chiffre concernant le surendettement des Français. Chiffre en hausse, avec 223 012 dossiers déposés en 2013, contre 220 836 en 2012. **La population la plus touchée** : les personnes vivant seules (64,4 %) et n'ayant pas de personne à charge (51,5 %). **La classe d'âge la plus touchée** : les Français de 35 à 54 ans (53,4 %). On notera que 26 % des personnes surendettées sont au chômage.

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/03/27/surendettement-le-nombre-de-dossiers-augmente-toujours_4390900_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 27/03/2014, Anne Michel)

● L'accord sur l'assurance-chômage met le feu aux poudres chez les cadres

Le 25/03/14, la CFE-CGC, syndicat représentant les cadres, a annoncé qu'elle ne signerait finalement pas « *le relevé de conclusions sur les contreparties aux allègements de charges du pacte de responsabilité* ». **Motif ?** L'accord sur l'assurance-chômage. **Carole Couvert**, présidente de la CFE-CGC : « *[Celui-ci] pose un problème d'équité, car les économies se font sur le dos des salariés de l'encadrement et des classes moyennes* ». **En cause ?** La nouvelle règle d'indemnisation des chômeurs qui veut que, désormais, les cadres partant avec un « *gros chèque* » voient leur délai de carence pour toucher des indemnités chômage passer d'un plafond de 75 jours à 180 jours. Pour la CFE-CGC, cet accord est injuste, pour les cadres comme pour les non-cadres. **Franck Mikula**, négociateur emploi de la CFE-CGC : « *Une personne qui gagnerait 2 000 € brut par mois au bout de douze ans d'ancienneté et travaillerait dans un secteur qui prévoit une indemnité conventionnelle moyenne, soit un tiers de mois par année d'ancienneté, verrait son différé d'indemnisation porté à quatre-vingts jours* ». **Mme Couvert** prend un autre exemple, tiré d'une convention plus favorable, la métallurgie : « *Un technicien qui gagnerait 1 500 € au bout de quinze ans d'ancienneté, aurait un différé de cent soixante-treize jours. [Enfin,] avec un salaire de 3 500 € et huit ans d'ancienneté, un cadre de la métallurgie devra attendre six mois avant d'avoir droit à l'assurance-chômage* ».

[Retour au sommaire](#)

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/L-accord-sur-l-assurance-chomage-met-le-feu-aux-poudres-chez-les-cadres-2014-03-26-1126204?xtor=EPR-9-%5B1300604264%5D>

(Source : <http://lacroix.com> du 26/03/2014, Nathalie Birchem)

● La CGPME veut bien du pacte de responsabilité, mais pas du compte pénibilité

S'il soutient le pacte de responsabilité, **Jean-François Roubaud**, président de la CGPME, s'inquiète « *de mesures qui complexifient la vie des PME* », comme le compte pénibilité ou la durée minimale du temps partiel à 24 heures. Pour la CGPME, il y a risque d'effets pervers. **Geneviève Roy**, vice-présidente de la CGPME : « *Une fois que l'on est dans la compensation de la pénibilité du travail, ne risque-t-on pas de voir les entreprises arrêter leurs efforts de prévention ?* ». Quant au temps partiel, **M. Roubaud** estime qu'il « *n'est pas forcément subi* » et regrette que la loi aille plus loin que les dispositions de l'accord national interprofessionnel.

<http://www.usinenouvelle.com/article/la-cgpme-veut-bien-du-pacte-de-responsabilite-mais-pas-du-compte-penibilite.N250939>

(Source : www.usinenouvelle.com du 26/03/2014 Christophe Bys)

● Les profits de la Banque de France réduits par la sortie de crise

La sortie de crise dans la zone euro affecte le bénéfice net de la Banque de France (BdF) qui recule de 22,4 % en 2013, à 2,4 milliards d'euros. **La raison ?** A cause de la crise, en 2012, la BdF avait été conduite à mettre en place des « *mesures non-conventionnelles* » : **01)-** « *Le programme de rachat de titre des dettes publiques mis en place par la Banque centrale européenne (SMP) accompagné de taux offrant un rendement élevé en raison des risques qui leur étaient attachés* ». **02)-** « *Les opérations de refinancement sur trois ans mises en œuvre en décembre 2011 et mars 2012. L'instabilité du marché interbancaire avait poussé les établissements à placer davantage de dépôts auprès des banques centrales, faisant augmenter les revenus nets d'intérêts* ». **Christian Noyer**, gouverneur de la BdF, explique s'attendre à ce que le résultat de la Banque de France diminue encore sous l'effet de la poursuite de la normalisation des opérations de politique monétaire en zone euro. La BdF a pris un certain nombre de mesures. Elle a mis en place un plan de modernisation, qui devrait voir les effectifs baisser de 20 % à l'horizon 2020. Elle a, de plus, continué à renforcer sa structure financière, en affectant une dotation de 1,25 milliard d'euros au fonds pour risques généraux (FRG). Cela permettra de faire face aux risques inhérents à l'activité bancaire, le total du FRG atteignant désormais 6,91 milliards d'euros. L'impôt sur les sociétés coûtera 2,4 milliards d'euros à la BdF (contre 3,1 milliards en 2012). Le montant des dividendes, pour sa part, n'a pas été communiqué.

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/les-profits-de-la-banque-de-france-reduits-par-la-sortie-de-crise_1503005.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 25/03/2014)

● Le crédit à la consommation redémarre légèrement

Le 25/03/14, l'Association française des sociétés financières (ASF) a indiqué que le crédit à la consommation avait légèrement redémarré, à + 1,1 % de la production. **L'ASF** : « *En volume, la production a atteint 2,67 milliards d'euros* ». **Challenges** : « *Sur les douze derniers mois, la production cumulée s'établit à 34,9 milliards d'euros, un niveau jugé "très bas" par l'ASF et inférieur de 22,5 % par rapport au point haut atteint en septembre 2008* ». **En baisse** : le financement de biens d'équipement du foyer (électroménager, équipements multimédias, meubles...), qui recule pour le dixième mois consécutif, à - 11,6 % par rapport à février 2013. **En hausse** : les prêts personnels (+ 5,5 %), les financements d'automobiles neuves (+ 3,8 %).

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140325.CHA1934/le-credit-a-la-consommation-redemarre-legerement.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140325_NLCHAACU18H-_-le-credit-a-la-consommation-redemarre-legerement#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140325](http://www.challenges.fr/entreprise/20140325.CHA1934/le-credit-a-la-consommation-redemarre-legerement.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140325_NLCHAACU18H-_-le-credit-a-la-consommation-redemarre-legerement#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140325)

(Source : www.challenges.fr du 25/03/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Accidents du travail : les femmes plus concernées que les hommes

L'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) a analysé les chiffres que lui a communiqués l'Assurance maladie, concernant **les accidents du travail**. Il ressort deux choses de cette étude. **01)-** Dans leur globalité, les accidents du travail sont en baisse

d'environ 14 % sur dix ans. **La cause ?** Le renforcement des mesures de précaution dans plusieurs branches d'activités. Ainsi, dans les secteurs de la métallurgie, de la chimie, du bois et du textile, les postes à risques ont diminué. **02)-** Les secteurs cités précédemment sont des secteurs « *traditionnellement plus masculins* ». Or, dans les secteurs où les femmes sont fortement présentes, comme la banque, les administrations, le commerce non alimentaire, l'étude démontre que ces dernières sont plus victimes d'accidents du travail que les hommes. **Pourquoi ?** L'Anact avance plusieurs hypothèses. **01)-** Le turnover, qui concerne plus les femmes et aurait pour conséquence que ces dernières seraient moins touchées par les politiques de prévention des risques. **02)- L'Anact :** « *Il existe une sous-évaluation de l'exposition aux risques et pénibilités des femmes dans certains de leurs emplois, métiers ou secteurs qui est plus marquée que pour les hommes. [...] Elle est liée à une invisibilité des risques pour certains emplois ou secteurs à prédominance féminine (services, soin, commerce, administratif...) compte tenu du fait qu'ils ont été longtemps considérés comme 'légers' au contraire des emplois ou secteurs 'lourds' à prédominance masculine (BTP, industrie, énergie...)* ». **Le Monde :** « *Cette sous-estimation du risque pour les employées tient aussi à un manque de prise en compte de différences biologiques et sociales (morphologie, taille, fonctions reproductives, possibilité de développement des parcours, activités hors-travail...)* ». Concernant **les maladies professionnelles**, les chiffres sont « *inquiétant[s]* ». La reconnaissance des maladies professionnelles chez les femmes est en progression exponentielle (+ 170 %) par rapport aux hommes (+ 91 %). On notera que les maladies professionnelles reconnues sont moins fréquentes chez les hommes, mais plus graves. D'après des chiffres de 2012, les femmes sont plus exposées à « *des troubles musculosquelettiques* » (près de 78 % du total des maladies professionnelles indemnisées), les hommes au cancer (97 % des reconnaissances de cancers professionnels). **Les branches où les femmes sont le plus touchées par les maladies professionnelles :** le commerce, l'industrie de l'alimentation, les services de santé et de nettoyage, le travail temporaire. **Les branches où les hommes sont le plus touchés par les maladies professionnelles :** la métallurgie, les transports, l'énergie, le BTP. **L'Anact :** « *Les tendances d'évolution au regard du genre sont significatives sur les onze dernières années* ». L'agence demande donc que davantage d'études soient réalisées afin de mieux comprendre « *ce nouveau phénomène de société* ».

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/03/25/les-accidents-du-travail-en-baisse-sauf-pour-les-femmes_4389286_4355770.html

(Source : www.lemonde.fr du 25/03/2014, Mathilde Damgé)

● La Loi "Florange" en partie censurée par le Conseil Constitutionnel

Le 27/03/14, le Conseil Constitutionnel a censuré une importante partie de la loi dite « *Florange* » sur la reprise des sites rentables. Il a notamment annulé les sanctions prévues contre les dirigeants. Pour les Sages du Conseil, « *l'obligation pour un employeur d'accepter une offre de reprise sérieuse ainsi que la compétence confiée au tribunal de commerce pour l'apprécier, avec des sanctions à la clé, constituaient une atteinte au droit de propriété et à la liberté d'entreprendre* ». Par contre, ils ont estimé que deux principes étaient conformes à la Constitution : **01)-** L'obligation faite aux entreprises d'au moins 1 000 salariés, ou appartenant à un groupe d'au moins 1 000 salariés, de rechercher un repreneur en cas de projet de fermeture d'un établissement entraînant un licenciement collectif ; **02)-** L'information du repreneur potentiel sur la situation de l'entreprise.

[http://www.challenges.fr/economie/20140327.CHA2145/la-loi-florange-en-partie-censuree-par-le-conseil-constitutionnel.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140327_NLCHAACU18H-_-la-loi-florange-en-partie-censuree-par-le-conseil-constitutionnel#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140327](http://www.challenges.fr/economie/20140327.CHA2145/la-loi-florange-en-partie-censuree-par-le-conseil-constitutionnel.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140327_NLCHAACU18H-_-la-loi-florange-en-partie-censuree-par-le-conseil-constitutionnel#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140327)

(Source : www.challenges.fr du 27/03/2014)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Travail au noir : un coût de 40 mds€ en 2013

D'après une enquête du magazine Capital du 27/03/14, relayée par RTL et Le Figaro, le travail au noir a explosé en six ans. **Les causes ?** La crise, mais aussi la hausse de la fiscalité. **RTL :** « *Les heures des salariés à domicile sont en recul de 4,5 % sur un an, car les*

travailleurs se tourneraient plutôt vers le travail au noir ». L'enquête affirme aussi que « 30 % des Français confessent avoir déjà accepté de travailler au noir ». Un chiffre en augmentation. **Public concerné ?** Tous les professionnels, auto-entrepreneurs comme salariés à domicile. En tout, c'est un manque à gagner pour les caisses de la Sécurité sociale et le fisc qui s'élèverait à 40 milliards d'euros en 2013.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/03/27/97002-20140327FILWWW00039-travail-au-noir-les-indicateurs-explosent.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 27/03/2014)

● Complémentaire Santé : pourquoi vos cotisations flambent

D'après le comparateur Assurland, le coût des complémentaires Santé est en train de devenir le premier poste d'assurance de nombreux ménages français. **Assurland** : « *Le coût moyen s'élève à 650 euros par an et il n'a cessé d'augmenter ces dernières années, à un rythme bien supérieur à celui de l'inflation* ». **Le Monde** : « *Les factures se sont envolées de près de 40 % durant les huit dernières années. Même si la hausse a été plus mesurée début 2014 (3,2 %, contre une inflation de 0,8 %), la note devient très sévère* ». **Pourquoi ?** Plusieurs raisons. **01)**- Des progrès médicaux qui reposent sur des techniques de plus en plus sophistiquées et onéreuses, accompagnés d'un vieillissement de la population. **02)**- **Stanislas Di Vittorio**, président d'Assurland : « *La part de la Sécurité sociale a eu tendance à se réduire pendant plusieurs années, ce qui a mécaniquement fait monter le prix de leurs cotisations* ». **03)**- Les contrats dits « responsables » (sans taxe jusqu'à 2010) ont été soumis à une taxation de 3,5 % en 2010, taxation qui a doublé en 2011. Cette taxe de 7 % a été répercutée sur le montant des cotisations. **04)**- Les complémentaires Santé font supporter à leurs cotisants des dépenses de fonctionnement très lourdes. **Le Monde** : « *Selon une récente enquête du journal professionnel L'Argus de l'assurance, les frais de gestion des contrats Santé représentent de 7 à 27 % du prix des cotisations, avec de très nombreux organismes où elles pèsent plus de 20 %. En clair, lorsqu'un particulier verse 100 euros par mois, 20 euros servent aux frais de fonctionnement de l'assureur ou de la mutuelle. A titre de comparaison, les frais de gestion de la "Sécurité sociale", qui gère l'assurance maladie, s'élèvent à 4 % des cotisations* ».

http://www.lemonde.fr/argent/article/2014/03/27/complementaire-sante-pourquoi-vos-cotisations-flambent_4390466_1657007.html

(Source : www.lemonde.fr du 27/03/2014, Eric Leroux)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● Les pistes pour réformer la fiscalité des entreprises

Le 25/03/14, s'est achevée « une étape clé » des Assises de la fiscalité des entreprises. Il s'agissait d'un chantier de deux mois, lancé le 29/01/14. Quatre groupes de travail ont remis aux ministres de l'Economie et du Budget leurs conclusions. **Ces conclusions, quelles sont-elles ? 01)**- Abaisser le taux nominal de l'impôt sur les sociétés. Le groupe ne chiffre pas l'ampleur de la baisse, mais estime qu'elle doit être « massive », pour rejoindre à terme la moyenne européenne. A titre de comparaison, le taux de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,3 %, il est de 23,2 % dans l'Union européenne. La baisse pourrait être progressive, mais sans excéder trois ans. **02)**- Supprimer les impôts pesant sur le chiffre d'affaires. En commençant par la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) acquittée par les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 760 000 euros. Ceci avant 2017. Autre proposition : Réduire le nombre de taxes à faible rendement, afin de les ramener à « quelques dizaines », contre 179 aujourd'hui. **03)**- Encadrer et limiter la rétroactivité fiscale. Quinze propositions ont été avancées concernant plusieurs thèmes : stabilité fiscale, renforcement des droits des entreprises lors des procédures de rectification, amélioration de l'organisation du contentieux, éviter les doubles impositions et les sanctions disproportionnées. Le groupe chargé de ce volet a demandé une meilleure concertation entre entreprises et administration lors de l'élaboration des articles de la loi de finances ayant un impact pour les entreprises. Il propose aussi « d'encadrer et de limiter autant que possible

la rétroactivité fiscale et de renforcer la sécurité juridique en améliorant la procédure du rescrit ».

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/03/25/les-pistes-sur-la-table-pour-reformer-la-fiscalite-des-entreprises_4389618_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 25/03/2014, Anne Eveno)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Airbus, PSA et GDF, principaux bénéficiaires de la visite chinoise

Lors de la visite du président chinois, Xi Jinping, en France, cinquante contrats ont été signés, pour une valeur de 18 milliards d'euros. **M. Hollande**, président de la république : « Les cinquante accords qui ont été signés aujourd'hui représentent une valeur de 18 milliards d'euros. Dix-huit milliards d'euros de contrats, c'est de l'emploi, de la croissance et surtout des perspectives d'ampleur pour les années qui viennent ». On notera que ce sont bien des entreprises françaises qui ont signé des contrats, mais que ces contrats seront souvent exécutés en partenariat avec des entreprises chinoises. Les principaux bénéficiaires (liste non exhaustive) : Airbus (70 appareils), PSA (qui s'allie à Dongfeng), GDF Suez (qui a signé un accord de coopération avec Beijing Enterprise Group). Signalons également Total, qui a signé avec le pétrolier CNOOC un accord prolongeant jusqu'en 2019 la livraison de gaz naturel liquéfié (GNL) au groupe public chinois.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140327trib000822193/visite-chinoise-en-france-les-principaux-contrats.html>

(Source : www.latribune.fr du 27/03/2014)

● Le gros appétit de l'enseigne britannique "Prêt à Manger" en France

"Prêt à Manger", l'enseigne de restauration rapide anglaise, inaugure son dixième point de vente en France. En 2014, elle prévoit d'ouvrir encore entre trois et cinq restaurants. **Stéphane Klein**, directeur général France de "Prêt à Manger", s'est exprimé dans son nouveau point de vente, situé dans le quartier de la Madeleine, à Paris : « Le client français adhère à notre concept de bons produits ultra-frais cuisinés sur place dans chaque restaurant ». "Prêt à Manger" est arrivé en France en janvier 2012 et a ouvert son premier magasin à La Défense. L'enseigne emploie 220 employés, tous en Ile-de-France. Le chiffre d'affaires pour 2013 devrait avoisiner les 12 millions d'euros. **M. Klein** : « Une évolution très positive dans un secteur de la restauration rapide en récession ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140327.CHA2135/le-gros-appetit-de-l-enseigne-britannique-pret-a-manger-en-france.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140327_NLCHAACU18H_-le-gros-appetit-de-l-enseigne-britannique-pret-a-manger-en-france#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140327](http://www.challenges.fr/entreprise/20140327.CHA2135/le-gros-appetit-de-l-enseigne-britannique-pret-a-manger-en-france.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140327_NLCHAACU18H_-le-gros-appetit-de-l-enseigne-britannique-pret-a-manger-en-france#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140327)

(Source : www.challenges.fr du 27/03/2014)

● La Libye réclame 1,5 milliard de dollars à Société Générale pour corruption

D'après le **Financial Times**, c'est devant la Haute Cour de Justice de Londres que l'Autorité d'investissement de Libye (Libyan Investment Authority, LIA) a déposé plainte contre Société Générale. La Libye réclame 1,5 milliard de dollars à SG pour versement de pots-de-vin de plusieurs dizaines de millions de dollars à des personnalités liées à Saïf al-Islam, le fils de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi. Selon la **LIA**, Société Générale aurait « versé au moins 58 millions de dollars à Leinada, une société enregistrée au Panama pour des services de conseil liés à 2,1 milliards de dollars de dérivés dans lesquels le fonds souverain libyen a investi entre fin 2007 et 2009 ». Le **Financial Times** explique que Leinada n'avait aucune compétence pour donner des conseils ou pour structurer de tels accords. **Société Générale** a répondu à cette accusation en déclarant : « La Société Générale conteste les allégations infondées contenues dans la plainte de l'Autorité libyenne de l'investissement ».

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banque/20140331trib000822780/la-libye-reclame-un-milliard-de-dollars-a-societe-generale-pour-corruption.html>

(Source : www.latribune.fr du 31/03/2014)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Ile-de-France : le logement, une ruine

D'après une étude parue le 26/03/14, et réalisée par l'**Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France**, le coût très élevé du logement alimente la grande pauvreté en Ile-de-France. **Quelques chiffres. 01)-** 350 000 ménages, soit 7 % de ceux disposant d'un logement en Ile-de-France, « *n'ont pas les revenus nécessaires pour faire face aux dépenses vitales de nourriture et d'habillement tout en assurant celles liées à l'habitation* ». **02)-** 140 000 de ces ménages, installés au sein du parc locatif privé, doivent payer un loyer mensuel moyen de 541 euros, pour un revenu moyen de 826 euros (pour rappel, le revenu moyen régional, par ménage, est de 3 406 euros). Même avec une aide au logement de 134 euros (perçue par 54 % de ces ménages), le « *reste à vivre* » les classe en-dessous du seuil de pauvreté de 589 euros (seuil établi par Eurostat, la commission européenne des statistiques). **03)-** Près de 126 000 ménages, qui habitent cette fois-ci dans le parc social, vivent une situation identique, avec un « *reste à vivre* » de 414 euros par mois, « *soit un seuil considéré comme insuffisant pour s'habiller et se nourrir* ». **04)-** La pauvreté touche également 76 000 ménages qui, pourtant, sont propriétaires de leur logement. **Le motif ?** Les charges et travaux d'entretien sont trop importants par rapport à leurs revenus, même pour les 58 % de ces ménages qui ont terminé de rembourser leur emprunt immobilier. Dans son dernier rapport annuel, daté de janvier 2014, **la Fondation Abbé Pierre** dénonce le fait que les situations de mal logement se sont encore aggravées en 2013. La Fondation considère qu'il y a plus de 10 millions de Français touchés par la crise du logement dans l'Hexagone. **Le Point :** « *Le rapport mettait notamment en cause "une hausse non régulée du coût du logement", avec des loyers qui ont augmenté de 55 % en 13 ans, associée à une situation sociale et économique qui continue à se dégrader, notamment au niveau de l'emploi* ».

[http://www.lepoint.fr/societe/ile-de-france-le-logement-une-ruine-26-03-2014-1805684_23.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140326](http://www.lepoint.fr/societe/ile-de-france-le-logement-une-ruine-26-03-2014-1805684_23.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140326)

(Source : www.lepoint.fr du 26/03/2014)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Jean-Vincent Placé (EELV) dit "stop au pacte de responsabilité"

Le 31/03/14, Jean-Vincent Placé, sénateur écologiste, s'est exprimé sur RMC. **Sujet ?** Le pacte de responsabilité. **M. Placé :** « *[Le pacte de responsabilité est] invotable en l'état [et] ne sera pas voté par la majorité. [...] Je dis stop au pacte de responsabilité. [...] Nous n'avons pas de problème d'aggiornamento culturel avec les entreprises à gauche. Je suis pour aider les entreprises, mais pour aider les entreprises qui innovent, qui investissent, qui vont chercher des marchés et qui sont à la conquête à l'international. [...] Les 50 milliards d'économies, on va faire quoi comme économies ? Sur les prestations sociales ? Sur les politiques culturelles ? Sur les politiques sociales ? Attaquons les vrais sujets. [...] Nous sommes renforcés [suite aux élections municipales, NDLR], l'aile gauche du PS envoie une adresse au président de la République. Nous demandons tous un sursaut. On n'a jamais vu un tel Waterloo électoral. Nous voulons agir, nous voulons peser, et ce n'est pas au moment où les Français et Françaises nous soutiennent que nous allons partir. [...] Nous nous sommes complètement ratés au moment du traité européen. Il avait été préparé par Sarkozy et Merkel, c'était un traité libéral qui voulait réduire les déficits publics uniquement dans une voie des réductions de dépenses. C'est une impasse au niveau européen. Nous avons besoin aujourd'hui de relance. Je ne dis pas de relance par la consommation, car je sais que cela peut être préjudiciable aux déficits commerciaux [...], mais une relance par l'investissement productif, c'est-à-dire une grande agence énergie renouvelable, une agence sur les infrastructures de transport collectif, du numérique dans les territoires y compris ruraux pour les développer. [...] Toute cette politique dynamique au niveau européen a été complètement ratée parce qu'on s'est mis tout de suite dans la roue de Mme Merkel* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/jean-vincent-place-dit-stop-au-pacte-de-responsabilite-31-03-2014-1807488_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140331](http://www.lepoint.fr/economie/jean-vincent-place-dit-stop-au-pacte-de-responsabilite-31-03-2014-1807488_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140331)

[Retour au sommaire](#)

(Source : www.lepoint.fr du 31/03/2014)

LIVRES/PUBLICATIONS DIVERSES

● "L'amazone et la cuisinière. Anthropologie de la division sexuelle du travail", par Alain Testart

- **Présentation de l'éditeur :** « Pourquoi, dans toutes les cultures, les femmes ont-elles été exclues de la chasse ? Pourquoi n'ont-elles pu ni monter à bord des navires ni être soldat ? Pourquoi leur a-t-on plutôt assigné les tâches de cueillir, de filer, de tisser, de tanner ? Qu'est-ce qui expliquerait qu'il existe des façons masculines et des façons féminines de couper, de creuser et de travailler la terre ? Dans cet essai qui conjugue audace intellectuelle et rigueur scientifique, Alain Testart montre que ce sont les croyances qui expliquent la différenciation des activités masculines et féminines et fait remonter leur origine à la lointaine préhistoire. Ces croyances, même tacites et irrationnelles, ont des effets puissants sur la réalité et obéissent à une logique cachée : celle du sang périodique des femmes, perçu comme une grave perturbation qui affecte l'intérieur de leur corps et les exclut de tâches particulières. Même si cette répartition traditionnelle des activités sera bientôt une chose du passé, elle ne laisse pas d'étonner par sa constance, sa quasi-universalité jusque dans les temps présents. Dans cet essai, Alain Testart nous entraîne pas à pas dans une réflexion d'une grande nouveauté sur le rôle du sang dans les représentations sociales et la constitution du genre ».

- **L'auteur :** Alain Testart, décédé en 2013, était directeur de recherche émérite au CNRS et membre du Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France.

(Gallimard, collection Bibliothèque des Sciences humaines. 2014, 185 pages.)

http://www.alternatives-economiques.fr/l-amazone-et-la-cuisiniere--anthrop_fr_art_1285_67327.html

(Source : www.alternatives-economiques.fr, mars 2014)

DERNIERE NOUVELLE

● La passation des pouvoirs Ayrault-Valls prévue à 15 heures, le 01/04/14

Le 31/03/14, François Hollande a nommé Manuel Valls premier ministre, en remplacement de Jean-Marc Ayrault. M. Valls a débuté ses consultations en vue de former un nouveau gouvernement. La constitution de ce dernier pourrait être connue mercredi.

[http://www.lepoint.fr/politique/le-nouveau-premier-ministre-manuel-valls-entame-ses-consultations-01-04-2014-1807767_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140401](http://www.lepoint.fr/politique/le-nouveau-premier-ministre-manuel-valls-entame-ses-consultations-01-04-2014-1807767_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140401)

(Source : www.lepoint.fr du 01/04/2014)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr